



Communiqué

Désignation du nouveau chocolat officiel de la Ville

La Municipalité a désigné la création « Escales lausannoises » de la maison Acarré comme chocolat officiel de la Ville pour la période 2027-2031. Quatre artisans-chocolatiers ont participé au concours ouvert aux enseignes situées sur le territoire lausannois. Le chocolat officiel sera également disponible pour la population dès janvier 2027 dans le point de vente du lauréat.

Depuis 2012, la Ville de Lausanne dispose de son chocolat officiel qui est choisi par le biais d'un concours ouvert aux artisans et artisans disposant d'un point de vente sur le territoire de la commune. Ce chocolat est offert lors des visites officielles ou d'Etat ainsi qu'aux nonagénaires de la ville.

Pour la période 2027-2031, la Municipalité a retenu la maison Acarré et sa création originale « Escales lausannoises » comme nouveau chocolat officiel de la Ville. Cette proposition offre un voyage à travers Lausanne, dont plusieurs lieux emblématiques apparaissent sur des chocolats posés sur un léger biscuit, inspirés des « Petits Ecoliers », clin d'œil aux souvenirs d'enfance et aux plaisirs gourmands qui les accompagnent. Cette création se décline en un chocolat au lait garni d'un caramel au beurre salé et en un chocolat noir garni d'un caramel au citron.

Le concours a réuni quatre artisans-chocolatiers qui ont soumis leur proposition à un jury qui s'est réuni le 25 août 2026 pour retenir trois finalistes, départagés dans un second temps par la Municipalité le 3 septembre 2026. « La Municipalité remercie les quatre maisons qui ont participé au concours et qui ont hissé haut le savoir-faire et la créativité des artisans-chocolatiers de la ville » s'est félicité Grégoire Junod, syndic de Lausanne, à l'issue du concours.

Le nouveau chocolat officiel sera utilisé dès le 1^{er} janvier 2027, date à laquelle il sera également proposé à la population dans le point de vente de la maison Acarré à la rue Marterey 38.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/concours-chocolat

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Arnaud Dousse, Directeur Acarré, tél. +41 78 943 00 37**

Lausanne, le 3 septembre 2026